

COMITÉ DU CODEX SUR LES ADDITIFS ALIMENTAIRES

41^{ème} session

Shanghai, Chine, 16-20 mars 2009

ORDRE DU JOUR PROVISoire ANNOTE

Répartition des Compétences

entre la Communauté Européenne et ses Etats membres selon l'article II paragraphe 5 du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du Document
1.	Adoption de l'ordre du jour Compétence Etats membres. Vote Etats membres. ¹	CX/FA 09/41/1
2.	Questions découlant de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités et groupes spéciaux du Codex <u>Questions soumises pour information et décision (Points 1 – 11)</u> Compétence partagée. Vote Communauté européenne. <u>Questions soumises pour information et décision (Points 12 et 13)</u> ➤ Norme pour le sel de qualité alimentaire Compétence Etats membres. Vote Etats membres.	CX/FA 09/41/2 CX/FA 09/41/2-Add. 1
3.	Questions d'intérêt découlant de la FAO et l'OMS et de la soixante-neuvième réunion du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA) Compétence partagée. Vote Communauté européenne.	CX/FA 09/41/3 CX/FA 09/41/3-Add. 1 (original language only)
4.	Confirmation et/ou révision des concentrations maximales pour les additifs alimentaires et les auxiliaires technologiques dans les normes Codex Compétence partagée. Vote Communauté européenne.	CX/FA 09/41/4
	<u>Norme générale Codex pour les additifs alimentaires (NGAA)</u>	
5(a)	Observations et informations soumises en réponse à la lettre circulaire CL 2008/10-FA Partie B (points 9-12)	CX/FA 09/41/5
5(b)	Rapport du Groupe de travail électronique sur la NGAA (établi par la trente-neuvième réunion du CCFA)	CX/FA 09/41/5 - Partie B
5(c)	Rapport du Groupe de travail électronique sur la NGAA - Observations Compétence Communauté européenne. Vote Communauté européenne.	CX/FA 09/41/6 CX/FA 09/41/6-Add. 1
	<u>Auxiliaires technologiques</u>	
6(a)	Avant-projet de Directives et principes régissant les substances utilisées en tant qu'auxiliaires technologiques (N14-2008) - Observations à l'étape 3	CX/FA 09/41/7 CX/FA 09/41/7-Add. 1
6(b)	Répertoire des auxiliaires technologiques, liste actualisée Compétence partagée.	CX/FA 09/41/8

¹ La Communauté européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

	Vote Etats membres.	
<u>Système international de numérotation (SIN) des additifs alimentaires</u>		
7.	Propositions de modifications et/ou d'additions au Système international de numérotation des additifs alimentaires (réponses à la lettre circulaire CL 2008/10-FA, Partie B, point 13) Compétence partagée. Vote Communauté européenne.	CX/FA 09/41/9
<u>Normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires</u>		
8.	Normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires découlant de la soixante-neuvième réunion du JECFA - Observations Compétence partagée. Vote Communauté européenne.	CX/FA 09/41/10 CX/FA 09/41/10-Add.1
<u>Liste prioritaire des additifs alimentaires proposés pour évaluation par le JECFA</u>		
9(a)	Propositions pour additions et/ou modifications à la liste prioritaire des additifs alimentaires proposés pour évaluation par le JECFA (réponses à la lettre circulaire CL 2008/26-FA)	CX/FA 09/41/11
9(b)	Propositions pour changement au texte de la lettre circulaire sur la Liste prioritaire d'additifs alimentaires proposés pour évaluation par le JECFA (réponses à la lettre circulaire CL 2008/26-FA) Compétence partagée. Vote Etats membres.	CX/FA 09/41/12
<u>Documents de travail</u>		
10(a)	Document de travail sur le champ d'application de certaines catégories d'aliments de la NGAA Compétence Communauté européenne. Vote Communauté européenne.	CX/FA 09/41/13
10(b)	Document de travail sur l'identification des problèmes et recommandations concernant la présentation incohérente des dispositions relatives aux additifs alimentaires dans les normes de produits du Codex Compétence Communauté européenne. Vote Communauté européenne.	CX/FA 09/41/14
10(c)	Document de travail sur les incohérences entre les noms des substances dans les <i>Normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires</i> du Codex et dans le <i>Système international de numérotation des additifs alimentaires</i> - Observations Compétence partagée. Vote Communauté européenne.	CX/FA 09/41/15 CX/FA 09/41/15-Add.1
11.	Autres questions et travaux futurs <i>La compétence et le droit de vote seront déterminés en fonctions des sujets traités. (Document non disponible).</i>	
12.	Date et lieu de la prochaine session Compétence Etats membres. Vote Etats membres.	
13.	Adoption du rapport Compétence Etats membres. Vote Etats membres.²	

² La Communauté européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.